Décision 07-D-41 du 28 novembre 2007

relative à des pratiques s'opposant à la liberté des prix des services proposés aux établissements de santé à l'occasion d'appels d'offres en matière d'examens anatomo-cyto-pathologiques

Posted on: 05 décembre 2007 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Docteur X..., Docteur Y..., Docteur Z..., Nordpathologie
Dispositif(s)	Injonction de publication Pratique établie Sanctions pécuniaires

Entreprise(s) concernée(s)	Syndicat national des médecins anatomo-cyto-pathologistes français, Conseil départemental du Nord de l'Ordre national des médecins, Centre de pathologie Liberté

Lire

le texte intégral de la décision
420.7 Ko